

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 SEPTEMBRE 2008

Excusé : Pierre CRAMER

1) SE 38 (syndicat d'électricité)

- modification du projet de Crétinière pour le renforcement du réseau (demande de Frédéric IZERABLE du déplacement de deux poteaux pour se mettre en limite de terrain). Mado SOULIER rappellera le SE 38 pour remettre en route le projet et pour savoir si la modification n'entraînera pas de frais supplémentaires.
- Compte tenu de la faiblesse du réseau électrique du village un renforcement de celui-ci sera nécessaire si des constructions nouvelles sortent de terre. Tant que les travaux électriques ne seront pas réalisés la commune devra fournir dans les dossiers de permis de construire une délibération et le SE 38 une attestation comme quoi la commune va réaliser les travaux dans les années à venir (2009-2010).

2) PLU (plan local d'urbanisme)

L'enquête publique a commencé le 01 septembre 2008, le commissaire enquêteur est présent ½ journée par semaine.

3) Questions diverses

- Le mur de l'école a été démoli par l'entreprise de M. BAJAT, il était le seul à pouvoir respecter les délais. Ce mur devait être démoli pour le 07.09.08 car dangereux.
- Les travaux de voirie ont été confié à l'entreprise ROUTIERE CHAMBARD (moins disante), ceux –ci doivent se réaliser en septembre 2008
- Manifestation du 07.09.08 : réunion le 03.09.08 pour distribution du planning à chacun des bénévoles
- Un conseil municipal aura lieu le 09 octobre 2008 : présentation du territoire par Jean Michel REVOL et la directrice des services.
- La commission « aménagement village-chasse » se réunira en octobre 2008

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h45.

Fait à Dionay le 11/09/2008